

Ressources propres, contrôle: agents de la Commission, pouvoirs et obligations (modif. règl. 1552/89/CEE/EURATOM)

1997/0016(CNS) - 10/01/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: la proposition vise à remplacer le règlement 165/74/CEE, EURATOM, CECA portant détermination des pouvoirs des agents mandatés lors des contrôles des ressources propres de la Communauté pour tenir compte des développements réglementaires et administratifs. CONTENU: il est prévu d'élargir la portée du règlement 165/74/CEE aux vérifications sur place, en prévoyant la possibilité pour la Commission de mandater les fonctionnaires et d'autres agents pour ces contrôles.